

ALERTE

Les Ouvertures :

- De 1 SA ne garantissant pas 15 – 17 H ou 16 – 18 H dans une main régulière ou semi-régulière.
- De 1 en Majeure ne garantissant pas au moins 5 cartes.
- De 1 en mineure ne garantissant pas 3 cartes ou promettant 5 cartes et plus.
- De 2 à la couleur ne garantissant pas une main forte ou faible dans la couleur nommée.
 - => - Ne pas alerter le 2 Majeur faible.
 - Alerter 2 ♣ Fort Indéterminé, 2 ♦ Forcing Manche et 2 ♣ Albarran.
 - Alerter 2 ♦ Multicolore, qui doit avoir 3 significations.
- Les ouvertures en Texas.

Les Interventions :

- Ne garantissant pas au moins 5 cartes dans la couleur nommée.
- Indiquant un bicolore (Michaël, Bicolore Romain, 2 SA bicolore inverse, Landy, etc...).
- Les contre non punitifs, à l'exception :
 - Du contre d'appel en n° 2.
 - Du contre de réveil en n° 4.

Les Réponses :

- Ne garantissant pas au moins 4 cartes dans la couleur nommée, à l'exception du 2 ♣ Stayman, qui doit garantir au moins 8 H et une Majeure 4^{ème} (dans le cas contraire, alerter).
- Les Texas Majeurs ne s'alertent pas s'ils garantissent au moins 5 cartes.
- Alerter les rectifications au Texas Majeur autres que la rectification simple.
- Les Texas mineurs s'alertent.
- Alerter les réponses à SA ou les changements de couleur garantissant un fit dans la couleur d'ouverture : 2 SA et 3 SA fittés, jump-fit, Splinter_bid, Fragment-bid, Truscott, Drury, etc ...
- 1 SA Forcing ou pouvant être fitté.
- Les réponses au Stayman autres que celles à 4 réponses.
- Le Spoutnik ne s'alerte plus.

En cours de séquence :

- Les enchères d'essai.
- Les 3^{ème} ou 4^{ème} couleur forcing si elles n'indiquent pas au moins 4 cartes dans la couleur nommée.
- Les cue-bids et les contrôles.
- Les réponses au Blackwood autres que celles à l' « ancien » (= > 30-41 ou 5 clés par ex.).
- Les séquences non classiques : 1 ♣ - 1 ♦ -
1 SA ou 2 SA pouvant comporter 1 ou 2 Majeures 4^{ème}.
- Les conventions particulières : Roudi, Landy, Lebensohl, Joséphine, etc...

N.B. : Si un joueur se retrouve déclarant ou mort et que son partenaire a omis d'alerter une déclaration artificielle, ou en a donné une explication erronée, il doit avant l'entame en informer les adversaires et appeler l'arbitre.